

➤ ARTS PLASTIQUES

Penser et mettre en œuvre la progressivité dans un programme
curriculaire et de cycle en arts plastiques au collège

Au « fil de la représentation », une progression en cinq séquences liées au cycle 4

Pour beaucoup de professeurs, les premières lectures du nouveau programme curriculaire peuvent soulever des questions simples et légitimes : faut-il enseigner tous les éléments et contenus dans le moindre détail ? De manière cumulative ? Séparément ? En les liant ? Dans ce cas, selon quels principes ? Également sur quels principes communs des enseignants d'arts plastiques de différents établissements seront-ils amenés à penser et structurer une progression à l'échelle du cycle ? Comment croiser les fils des questionnements du programme, des compétences travaillées, des pratiques plastiques ? etc.

En 2008, le programme d'arts plastiques pour le collège fixait de grands axes de travail par année¹. Désormais, il est attendu du professeur, expert de sa discipline dans son établissement, qu'il décide à partir du programme des agencements, des enchaînements, des paliers de contenus et de compétences à enseigner à divers moments et à l'échelle d'un cycle. C'est un changement qui marque une différence importante dans les pratiques et les responsabilités des enseignants. Néanmoins, ce n'est pas la première fois : pour rappel, les programmes de 1996 avaient déterminé un cycle constitué de deux années (cycle central, classes de 5^e et de 4^e) déjà doté d'un seul programme.

Cette ressource ne répond pas en une fois à toutes les questions. En tirant, à titre d'exemple, le « fil de la représentation » parmi les questionnements du programme, elle propose des éléments structurants pour commencer à penser et construire la progressivité au cycle 4. Elle prolonge celle portant sur « [La séquence, une unité d'enseignement opérante et structurante dans le parcours de formation de l'élève en arts plastiques](#) », plus précisément le paragraphe : « Faire des choix, articuler des savoirs et des pratiques, pour tenir la qualité, la dynamique et l'intégralité de l'enseignement à servir ».

1. « L'objet et l'œuvre » (classe de 6^e) ; « Image, œuvre et fiction » (classe de 5^e) ; « Image, œuvre et réalité » (classe de 4^e) ; « L'espace, l'œuvre et le spectateur » (classe de 3^e). Arrêté du 9 juillet 2008 relatif au programme d'enseignement d'arts plastiques et d'éducation musicale pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège.

SOMMAIRE

Quatre principes pour engager la réflexion sur la progressivité au cycle 4 en arts plastiques.....	2
Les conditions de la complexification progressive de l'entrée des élèves dans les savoirs	5
Quatre schémas.....	7

Extraits du programme :

« Les questions sont travaillées tous les ans dans une logique d'approfondissement. »²
 « [...] au niveau du professeur, il s'agit de concevoir un projet de parcours de formation pour les élèves, à l'échelle du cycle. »³

Quatre principes pour engager la réflexion sur la progressivité au cycle 4 en arts plastiques

Quatre principes sont proposés aux professeurs pour les accompagner dans une première prise en charge du programme curriculaire du cycle 4 en arts plastiques.

- Équilibrer dans le cycle l'exploration des champs de la pratique plastique.
- Programmer au départ des connaissances la progressivité, la densification et la complexification des savoirs (dans leurs composantes plasticiennes, théoriques et culturelles).
- Articuler les compétences travaillées⁴ aux connaissances portées par les questionnements du programme et les champs de la pratique plastique.
- Penser des focales dans certaines séquences à partir des compétences récurrentes travaillées à chaque séquence.

Ils sont présentés au moyen de quatre schémas.

2. Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4). Arrêté du 9-11-2015 publié au J.O. du 24-11-2015.

3. *ibidem*

4. « Expérimenter, produire, créer » ; « Mettre en œuvre un projet » ; « S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité » ; « Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art »

Schéma 1 : Équilibrer dans le cycle l'exploration des champs de la pratique plastique

Quatre grands champs de la pratique plastique :

- les pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales) ;
- les pratiques tridimensionnelles (sculpturales et architecturales) ;
- les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographiques et vidéo) ;
- les pratiques de la création artistique numérique.

Des grandes notions toujours présentes dans la création en arts plastiques :

- forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps

Il s'agit ici de veiller à ce qu'aucun des quatre grands champs de la pratique plastique ne soit ignoré ou minoré sur l'ensemble du cycle et chaque année du cycle. Ce faisant, les professeurs ont toute autonomie et responsabilité pour penser cette répartition en l'associant notamment aux connaissances du programme (définies par les « questionnements » dans le texte de l'arrêté) et aux grandes notions, en la reliant à la progressivité mise en œuvre (faire progresser les élèves par étapes dans la découverte et l'appropriation des langages plastiques, penser comment leur faire franchir des obstacles dans la résolution de problèmes plastiques, définir des attendus quant au niveau de maîtrise et d'autonomie...).

Schéma 2 : Programmer au départ des connaissances la progressivité, la densification et la complexification des savoirs (dans leurs composantes plasticiennes, théoriques et culturelles)

Les connaissances et compétences sont nécessairement mises en interaction dans les séquences d'enseignement, au cœur même des apprentissages des élèves. Toutefois, c'est la trame des connaissances (les questionnements du programme portant sur les savoirs plasticiens et culturels), à travailler dans une logique d'approfondissement, qui structure le parcours de formation en arts plastiques, tel que conçu par le professeur pour ses élèves. Ce « tramage » par les connaissances permet de se repérer dans ce que l'on connaît, comprend et maîtrise dans la discipline.

Schéma 3 : Articuler les compétences travaillées aux connaissances portées par les questionnements du programme et les champs de la pratique plastique

Questionnements (champs de connaissances) du programme :

- « *La représentation ; images, réalité et fiction* » ;
- « *La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre* » ;
- « *L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur* ».

Compétences travaillées :

- « *Expérimenter, produire, créer* »
- « *Mettre en œuvre un projet* »
- « *S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité* »
- « *Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art* »

5. « *La représentation ; images, réalité et fiction* », « *La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre* » ; « *L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur* »

Retrouvez Éduscol sur



Si en arts plastiques, comme dans toute discipline scolaire, les compétences sont des savoir-faire en action liés à des connaissances travaillées, **l'enseignement y est fondé sur la pratique (une praxis)**.

« Depuis la création des arts plastiques comme discipline d'enseignement général, en 1972, "pratique" est utilisé non pas à la place du mot "technique", mais dans une acception qui associe action et réflexion, qui articule interrogation et analyse critique avec un "agir productif". » Extrait du Cahier d'accompagnement, programmes d'arts plastiques, Arrêté du 29 mai 1996 – (BO n° 25 du 20 juin 1996), modifié par l'arrêté du 14 janvier 2002 (BO n° 8 du 21 février 2002).

Cette interaction constante entre l'approche sensible et le recul réflexif, qui engage dans la même dynamique une articulation constante entre la pratique et la culture artistiques, est à la fois nécessaire pour apprendre – en et par les arts plastiques⁶– et essentielle pour appréhender la dimension artistique. Il n'y a donc pas d'un côté un enseignement pratique (par exemple, où l'expression plastique est considérée dans ses aspects strictement techniques) et de l'autre un enseignement théorique (par exemple, où un savoir culturel est saisi dans ses seules manifestations historiques). De même, il n'y pas d'un côté un « programme » de compétences et de l'autre un programme d'enseignement.

Les compétences travaillées (au sens de celles indexées dans l'arrêté du programme) ne se pensent pas comme des buts isolés des savoirs ou comme un ensemble de capacités générales et génériques, valables quelle que soit la discipline. Elles sont ancrées dans des compétences artistiques repérables dans les œuvres, dans les questions que posent et travaillent les arts plastiques ; elles contribuent bien de la sorte et de manière spécifique (par la singularité d'un enseignement artistique – son champ, ses « objets », ses méthodes, ses apprentissages, etc.) aux acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les compétences travaillées se relient ainsi toujours aux questionnements du programme, aux grandes notions, aux champs de la pratique plastique, aux œuvres et démarches artistiques de référence.

Schéma 4 : Penser des focales dans certaines séquences à partir des compétences récurrentes travaillées à chaque séquence

Les compétences travaillées⁷ en arts plastiques développent des capacités abordées de front, chaque séquence et sur l'ensemble du cycle. Le professeur ne les perd jamais de vue, **les considère globalement**.

Pour autant, dans une pédagogie de projet cultivant la force de proposition des élèves, ceux-ci peuvent parfois – dans l'intelligence des situations comme à l'occasion des découvertes qu'ils font – solliciter ou accentuer certaines compétences plus que d'autres.

Cependant, pour l'enseignant, il ne s'agit pas d'attendre que quelque chose se produise pour pouvoir travailler **plus précisément** une ou plusieurs compétences. Il doit penser des « focales » sur telle ou telle compétence, à dessein dans sa progression sur le cycle et dans l'année.

6. « Le terme de « pratique » renvoie à l'expérience concrète de l'élève et, tout ensemble, à la démarche de l'artiste. L'expérience concrète de l'élève ne peut pas être confondue avec une démarche d'artiste. Le professeur, par l'invention de situations pédagogiques, sollicite des comportements qu'il met toujours en relation avec le champ de références : la création artistique. À travers ces situations spécifiques et précises, l'élève découvre ce que peut être une pratique. Dans le cadre scolaire, la pratique apporte des caractéristiques qui lui sont propres : engagement et motivation, initiative et projets personnels, action et distance critique. Elle permet à l'élève d'établir des modes actifs de relation avec le savoir et de modifier les rapports avec l'évaluation. » Extrait du Cahier d'accompagnement, programmes d'arts plastiques, Arrêté du 29 mai 1996 – (BO n° 25 du 20 juin 1996), modifié par l'arrêté du 14 janvier 2002 (BO n° 8 du 21 février 2002).

7. On se réfère ici à nouveau au tableau des « Compétences travaillées » indexé dans l'arrêté du programme.

Ces « focales » permettent des temps et des situations spécifiques d'apprentissage (et explicites pour les élèves) dans les composantes des séquences d'arts plastiques (composantes plasticiennes, théoriques et culturelles). C'est leur succession, leur enchaînement, leur complexification, comme leur potentiel à soutenir l'introduction de nouvelles connaissances qui peuvent favoriser les équilibres et la répétition des compétences travaillées dans une logique d'approfondissement.

Les conditions de la complexification progressive de l'entrée des élèves dans les savoirs

Sont rappelés ci-dessous des éléments présentés par Michel Minder⁸ qui, dans une approche curriculaire, fondent des conditions pour une complexification progressive de l'entrée des élèves dans les savoirs jusqu'aux objectifs de maîtrise attendue :

- l'établissement d'un cursus dit récurrent (spiralatoire, progression par approfondissement, curriculum cyclique...) dans un champ de la connaissance/dans une matière scolaire **implique qu'un savoir est abordé à différents moments de la formation** (sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, dans un cycle de la scolarité...);
- ce **savoir est éclairé/approfondi de façon différente à chaque fois qu'il est travaillé/retravaillé/repris** dans un réseau plus ou moins dense de notions/de connaissances/de pratiques qu'il convoque ou permet d'associer, y compris pour en élargir la perspective ;
- dans cette approche, l'enseignant fait **franchir progressivement à chacune des étapes des obstacles de plus en plus importants** (permettre à l'élève de passer du tâtonnement ou de l'erreur à la maîtrise⁹) ;
- elle suppose **d'élaborer des situations et des conditions de l'apprentissage** (ainsi que les formulations qui les initient, les encadrent ou les formalisent) **adaptées au niveau des élèves comme à la complexité du savoir abordé.**

Penser la progressivité des apprentissages en arts plastiques engage donc les professeurs :

- d'une part, à veiller à la **répartition équilibrée** – sur l'ensemble du cycle et chaque année – du travail sur les questionnements du programme, sur les quatre grands champs de pratique, sur les compétences travaillées définies par le programme ;
- d'autre part, à penser une entrée progressive dans les savoirs en identifiant et formalisant des paliers de compétences, en structurant des enchaînements entre séquences, en décidant des interactions les plus fructueuses entre diverses notions, connaissances, compétences et pratiques (les **mettre en réseau**), du niveau de complexité de l'entrée dans une œuvre, également dans une même œuvre à divers moments du cycle, ceci afin de diversifier et complexifier les approches.

8. Ces conditions sont extraites de, Michel Minder, *Didactique fonctionnelle. Objectifs, stratégies, évaluation. Le cognitivisme opérant.*, Edits. De Boeck Université, 9^{ème} édition, 2007.

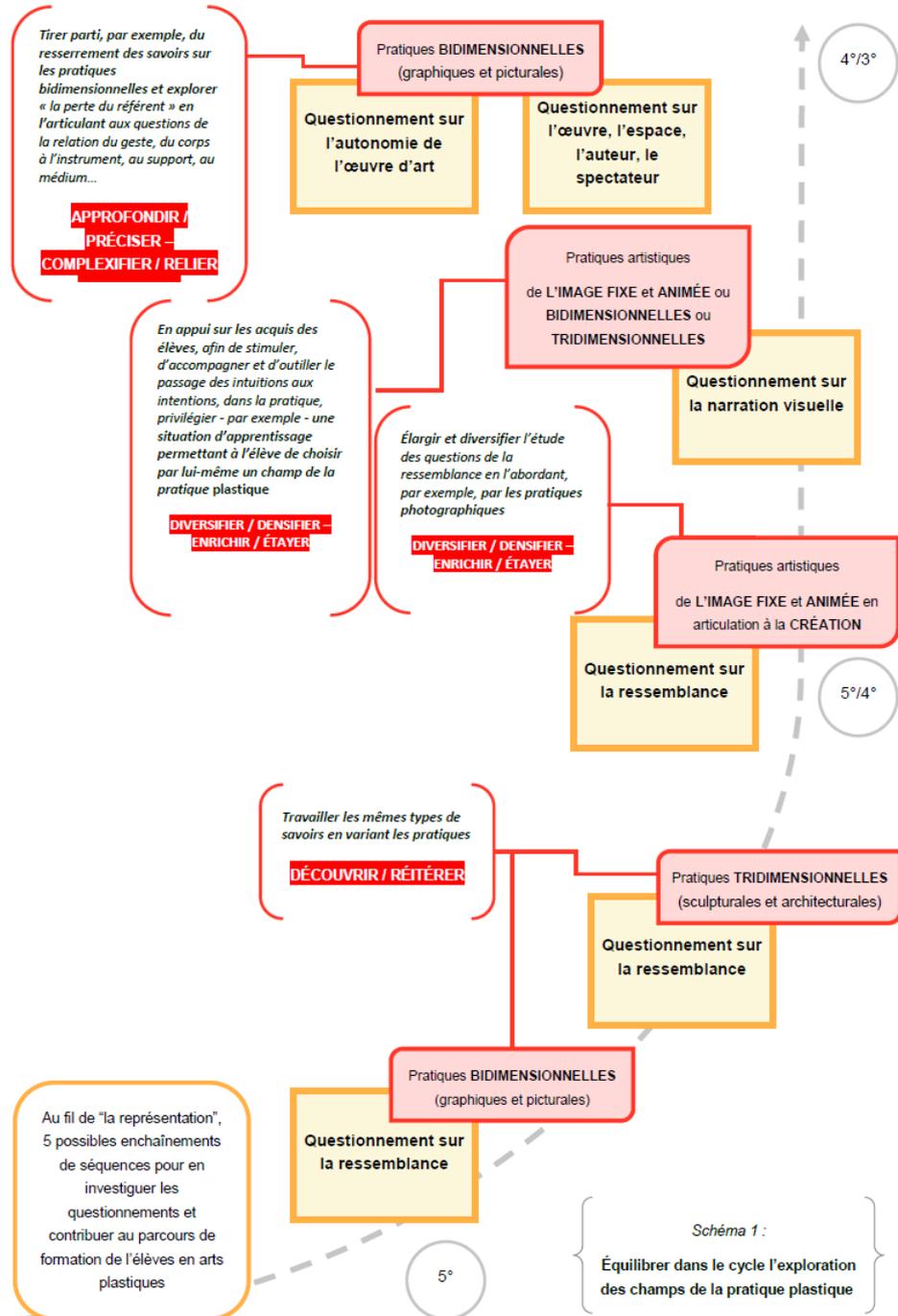
9. Sur ce point, nous rappelons que, depuis déjà deux générations de programmes en arts plastiques, permettre aux élèves de passer du choix aux intentions et aux initiatives est un objectif de formation dans la discipline : apprendre à faire des choix techniques ou procéduraux (dans une situation d'apprentissage donnée, dans l'investigation d'un problème, dans la mise en œuvre d'un projet plastique et artistique), cultiver et outiller les compétences nécessaires à laisser une place à l'intuition et au recul, percevoir leurs conditions comme leurs effets dans le travail des élèves en arts plastiques (notamment savoir tirer parti des trouvailles, des effets produits même fortuitement), les préparer et les former pour avoir des intentions et des initiatives personnelles pouvant sous-tendre des pratiques artistiques singulières. (« Ainsi, l'effort pédagogique de la 6^e à la 3^e est de nature à permettre à l'élève de passer du choix à l'initiative. » Programme d'arts plastiques pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège de 2008. Arrêté du 9-7-2008 publié au J.O. du 5-8-2008.)

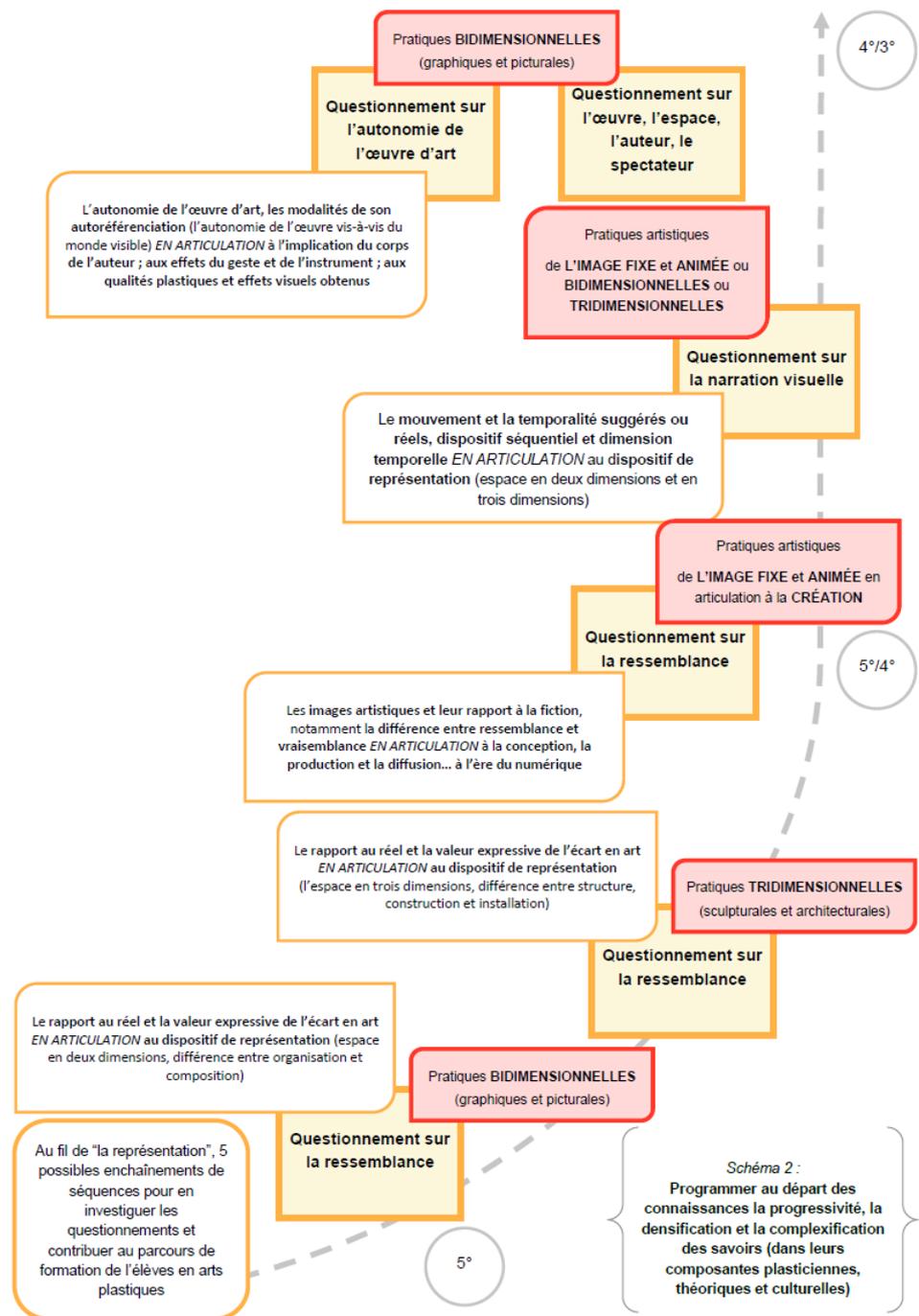
Sur ce point, on prendra connaissance de la ressource produite intitulée : [Des propositions de parcours de formation pour les élèves afin de définir et opérationnaliser pour le professeur la progression par approfondissement en arts plastiques](#). Cette ressource se décompose en un texte-cadre et trois documents séparés proposant des exemples de scénarii pédagogiques pour des parcours de formation à partir des questionnements du programme. En l'occurrence, quel que soit le questionnement du programme abordé sur l'ensemble du cycle, il s'agit de faire :

- **DÉCOUVRIR / RÉITÉRER**, en début ou dans la continuité du cycle. Par exemple :
 - penser la découverte de nouveaux savoirs (« l'objet et l'œuvre », « l'autonomie de l'œuvre d'art » ...) à partir des représentations des élèves et de leurs possibilités d'aborder ces nouveaux savoirs ;
 - également poursuivre l'investigation d'un questionnement récurrent sur plusieurs cycles (notamment les questions que pose « la représentation » en arts plastiques¹⁰) en variant son approche à partir d'autres composantes du savoir (pratiques plastiques, connaissances culturelles, méthodes – dans cette hypothèse il est possible d'insérer les dimensions méthodologiques dans une démarche de projet plus affirmée -) ;
 - etc.
- **DIVERSIFIER / DENSIFIER – ENRICHIR / ÉTAYER**, dans la progression dans le cycle. Par exemple :
 - graduer les niveaux d'exigence, la hauteur des obstacles à franchir, la difficulté des problèmes à résoudre ;
 - articuler différentes notions ou connaissances pour aborder / ré-aborder un questionnement du programme, associer des champs de pratiques pour faire investiguer un questionnement... ;
 - introduire progressivement de nouvelles connaissances, plus complexes, faisant appel aux acquis antérieurs ;
 - développer le vocabulaire spécifique et étoffer le lexique disponible pour penser la pratique ou caractériser, analyser, interpréter une œuvre, une image... ;
 - etc.
- **APPROFONDIR / PRÉCISER – COMPLEXIFIER / RELIER / PROLONGER**, dans la continuité du cycle. Par exemple :
 - travailler plus finement une notion, apporter des définitions de plus en plus pointues, développer les maîtrises techniques et hausser les exigences de la qualité plastique, situer plus précisément dans l'espace et dans le temps des œuvres, des esthétiques, des courants artistiques, etc. ;
 - faire appréhender et comprendre la polysémie des créations plastiques et des œuvres d'art, faire comparer sur une même question entre des domaines, des genres, des registres artistiques de natures diverses ;
 - connecter des savoirs et des pratiques différentes, ouvrir vers d'autres arts en appui sur les maîtrises et acquis des élèves en arts plastiques ;
 - étendre la portée des connaissances comme des expériences, dégager des perspectives sur différents champs de la connaissance ;
 - etc.

10. Cycle 2 : « La représentation du monde » ; cycle 3 : « La représentation plastique et les dispositifs de présentation » ; cycle 4 : « La représentation ; images, réalité et fiction ».

Quatre schémas





Retrouvez Éduscol sur



